



Dominion — Wide

Le père Georges-Henri Lévesque (à gauche), M. Brooke Claxton (au centre) et M. Vincent Massey arrivent au Parlement le 30 avril 1957 pour assister à la première réunion du Conseil des arts du Canada.

d'autres personnes. La recommandation la plus importante de son rapport priait le gouvernement de s'engager à soutenir l'activité artistique et intellectuelle au Canada par la création d'un conseil canadien des arts, humanités et sciences sociales.

Le 28 mars 1957, le Parlement du Canada adoptait une loi créant officiellement le Conseil des arts du Canada chargé de "favoriser l'étude et la jouissance des arts, des humanités et des sciences sociales, de même que la production d'œuvres s'y rattachant".

Organisation

Le Conseil des arts est géré par un Conseil d'administration de 21 membres nommés par le gouvernement et représentant toutes les provinces. Un directeur et un directeur associé dirigent le personnel. Le siège du Conseil se trouve à Ottawa.

Le Conseil est un organisme indépendant, responsable de l'élaboration de ses politiques et de l'attribution de ses bourses et subventions. Il rend compte, chaque année, de ses dépenses et de ses activités au Parlement, par l'entremise du ministre responsable (actuellement le ministre des Communications), mais le pouvoir de décision touchant l'établissement des programmes et l'attribution de l'aide financière appartient, en définitive, à son Conseil d'administration.

Le Conseil dispose de trois sources de revenus: une affectation annuelle du Parlement, laquelle représente actuellement 85 p. cent de son budget annuel, le revenu tiré d'une dotation de \$50 millions, établie par le Parlement en 1957, et enfin des legs et des dons privés affectés à divers programmes.

En 1978, on a chargé un nouvel organisme, le Conseil de recherches en sciences humaines, de promouvoir le développement des humanités et des sciences sociales. Depuis, à l'exception du programme de bourses Killam (qui offre des prix et des subventions aux chercheurs) et du secrétariat de la Commission canadienne pour l'UNESCO, l'action du Conseil porte seulement sur les arts.

Le Conseil et la communauté artistique

Le Conseil a toujours cru que seules des relations étroites et suivies avec la Communauté artistique lui permettraient de s'acquitter efficacement de sa mission. Ainsi, huit mois seulement après la première réunion de son Conseil d'administration, le Conseil réunissait 50 artistes pour discuter des orientations et des besoins dans le domaine des arts.

En général, à cette époque, les rapports du Conseil avec les artistes n'étaient pas structurés. Les membres du personnel voyageaient un peu partout au Canada; ils se mettaient à l'écoute des artistes, assis-

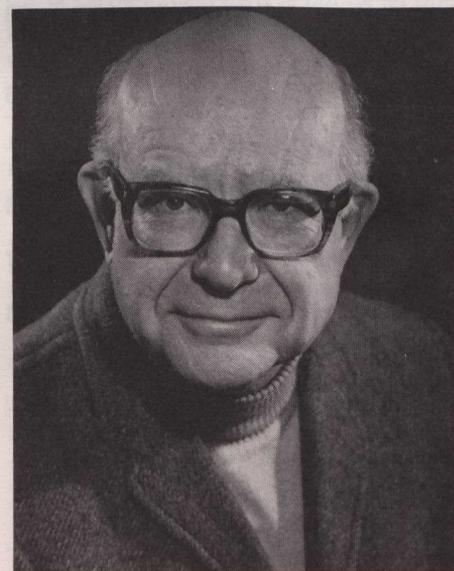
tant à leurs spectacles, à leurs concerts, prenant note de leurs idées et de leurs difficultés. A l'occasion, le Conseil réunissait un certain nombre d'artistes pour étudier un problème particulier ou une question d'ordre général. Les vues des participants étaient ensuite transmises au Conseil d'administration.

C'est à la suite de ces consultations que l'on en est arrivé à constituer la Commission consultative des arts, groupe d'artistes de toutes disciplines, dont les membres devaient se renouveler fréquemment et se réunir trois ou quatre fois par an pour vérifier l'attribution des bourses et des subventions, pour examiner de près les programmes du Conseil et pour en évaluer les résultats. Cette commission constitue aujourd'hui le principal organe consultatif du Conseil des arts.

Outre la Commission consultative, le Conseil avait recours à de nombreux artistes pour l'appréciation des demandes de bourses et de subventions. Au cours des années, il en est venu à confier cette tâche à des jurys et à des comités de sélection de plus en plus nombreux.

Actuellement, toutes les bourses individuelles sont attribuées sur recommandation de jurys ou d'appréciateurs indépendants et, dans un certain nombre de programmes, des subventions sont aussi attribuées aux organismes artistiques par voie de jury. Quelque 600 artistes collaborent à ce processus d'appréciation.

A la veille d'un nouveau quart de siècle, le Conseil des arts s'apprête à poursuivre ses efforts afin que la communauté artistique canadienne continue de croître au même rythme que par le passé, pour l'enrichissement du Canada tout entier.



M. Mavor Moore, président du Conseil depuis 1979.

Robert C. Fagsdale